

DEC72815INSMI

Décision portant nomination de M. Olivier Saut aux fonctions de chargé de mission

LA PRESIDENTE,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2017 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Olivier Saut, Directeur de Recherche est nommé chargé de mission auprès de la présidente pour l'Institut National des Sciences Mathématiques et de leurs Interactions, du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Sa mission a pour objet l'Interdisciplinarité.

Pour l'exercice de cette mission, M Olivier Saut demeure affecté à l'Institut de mathématiques de Bordeaux.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 M. Olivier Saut, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Aquitaine

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Anne Peyroche